



CLASSIQUES
GARNIER

« Principes éditoriaux », *Romans*, p. 103-104

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2989-7.p.0103](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2989-7.p.0103)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES ÉDITORIAUX

Les textes des six romans ont été établis à partir des premières éditions publiées du vivant de Bibiena. Ils ont été modernisés en ce qui concerne l'orthographe et la ponctuation, mais nous respectons leurs caractéristiques stylistiques et syntaxiques (par exemple l'usage de *dans l'esprit* au lieu de *à l'esprit*). Si besoin est, nous ajoutons une note de bas de page pour les contextualiser.

La graphie et l'accentuation ont été modernisées : les imparfaits se terminant en *-oit* ou *-ois* ont été modifiés en *-ait* et *-ais*, les pluriels *-ans* en *-ants* ; les particularités orthographiques récurrentes de certains verbes, tels que ceux en *-eler* et *-eter* et l'accentuation de tous les temps verbaux – passé simple, subjonctif imparfait – respectent l'usage moderne ; les abréviations ont été développées (*S.* en *Saint*, *S. Ex.* en *Son Excellence*, *S. A. R.* en *Son Altesse Royale*) ; la graphie de certains mots suit l'usage actuel (*cou* pour *col*, *fiolle* pour *phiole*, *sofa* pour *sopha*, *souper* pour *souppé*, *guère* pour *guères*, *jusque* pour *jusques*, *longtemps* pour *long-tems*, *plus tôt* pour *plutôt*, *quelquefois* pour *quelque fois*, *aucun* pour *aucuns*, *nulle* pour *nulles*). Quant à l'usage de l'italique, nous avons respecté les textes de base qui se servent de ce marqueur pour signaler certains segments lexicaux relevant d'un discours spécifique (tel que le persiflage). Les textes n'utilisent pas les guillemets pour signaler les passages en discours direct, sauf dans des rares passages, ponctuellement signalés. Cette particularité a été maintenue dans cette édition, dans la mesure où elle ne brouille pas la compréhension générale. Seulement au sein des discours directs, les appellatifs et les titres de noblesse sont signalés avec une majuscule.

Pour éviter tout contresens pour le lecteur contemporain, la ponctuation a été modifiée selon les principes suivants.

La virgule a été supprimée :

- devant les épithètes composées postposées,
- devant les prépositions qui introduisent un complément circonstanciel,
- entre les substantifs et l'adjectif qui les suit directement,
- lorsqu'elle encadre une relative épithète dans une phrase courte.

La tendance systématique à mettre une virgule avant les conjonctions de coordination n'a pas été maintenue sauf pour scander les différentes propositions qui forment une phrase complexe et particulièrement longue.

Nous avons recadré les incises entre deux signes : dans la plupart des cas, deux virgules, ou bien un point d'interrogation ou d'exclamation et une virgule. Si l'incise se trouve en position finale, le second signe devient systématiquement un point final.

Nous avons remplacé le point virgule et la virgule par les deux points lorsqu'ils introduisent du discours direct, ou dans le cas d'une explicative.

Le point virgule a été substitué :

- par une virgule dans le cas d'une énumération ou entre une proposition subordonnée et une principale.
- par un point final lorsqu'il introduit une conclusion subjective du narrateur.

Les deux points suivis d'une majuscule ont été substitués par un point final lorsque leur fonction de ponctuation forte était évidente.

Nous avons normalisé, quand il était nécessaire, les points d'exclamation et d'interrogation ne correspondant pas à la construction syntaxique de la phrase et nous les avons rétablis dans certains cas évidents où ils étaient absents.